réservé au

SPANC

Personne

rencontrée :

Coordonnées de l'intervenant technique

Les différentes collectivités gestionnaires de SPANC se

sont engagées dans cette Charte afin d'assurer une

meilleure lisibilité pour l'usager et une cohérence entre

les territoires du département.

Demande d'installation d'un dispositif d'Assainissement Non Collectif en Tarn-et-garonne

Toute installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (création ou réhabilitation) doit faire l'objet d'un contrôle par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), afin de protéger la salubrité publique et préserver l'environnement.

Ce formulaire doit être rempli et déposer auprès du SPANC (ou à la mairie concernée par la demande) accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées. Le dossier sera étudié en 2 temps :

- Examen préalable du projet d'implantation et de conception sur la base du présent dossier renseigné, lors d'une visite sur site,
- Contrôle sur site des travaux (avant remblaiement) pour confirmer leur bonne exécution.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires pour vous aider dans vos démarches, ainsi que le guide à l'attention des usagers sur : www.assainissement-non-collectif.de-veloppement-durable.gouv.fr

Le règlement de service du SPANC est consultable en mairie.

Coordonnées du SPANC

L'avis délivré par le SPANC sur cette demande d'installation sera obligatoirement jointe dans le cadre d'un dépôt de permis de construire.

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC est une exigence de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO (soit 20 Equivalents-habitants), et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle du SPANC.

RENSEIGNEMENTS GENEI	DAILY
	CAOX CAO
DATE DE LA DEMANDE :	
NATURE DE LA DEMANDE : Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre ☐ Demande de permis de construire d'une construction neuve ☐ Demande de permis de construire d'une construction existante (agrandisse ☐ Réhabilitation ou création d'une installation sans permis de construire	
COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE :	
Nom et prénom du demandeur :	
Adresse:	
Code postal:Commune:	
Tél: Courriel:	
Nom et prénom de l'usager (si différent du propriétaire):	
PARCELLE CONCERNEE PAR LA DEMANDE (si différente de l'adresse du de Adresse: Code postal:	
Référence cadastrale (section et numéro) :	Document élaboré par les techniciens des SPANC
Coordonnées GPS de la parcelle concernée :	Charte Départementale de l'Assainissement Non Collectif
Date de la visite :	en Tarn et Garonne
Cadre Date de la Visite.	Las différentes sellestivités sectionnaines de CDANC

		L'INSTALLAT						
S'il est connu,		`	. /					
	-							
	7101035	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•••••	•••••	•••••		••••••	••••••
<u>CARACTÉRI</u>	<u>STIQUE</u>	S DE L'IMMEU	<u>UBLE</u> :					
□ Rés Comb	idence Pr ien de piè	ces principales*	duelle : ☐ Résidence se (PP) la constructio de pièces principales*	on compte-t-elle	□Location ?			
Quel e	st (quels	sont) le(s) type(s) de locaux qui ser	ra (seront) desse	rvi(s) par l'insta	regroupés, sanitaires llation?		
Quelle	est la cap	pacité d'accueil d	le l'immeuble ou r	nombre d'usage	rs permanents?	perso	onnes	••••••
			truction et de l'Habita cuisine, salle de bain, b		ncipales» sont défini	es comme étant celles dest	inées au séj	our ou au
<u>CARACTÉRI</u>	<u>STIQUE</u>	S DU TERRAI	N :					
Surface totale:		m²	Surface disponi	ible pour l'insta	llation:	m²		
Pente existante	•	□< 5%	□de 5 à 10%	□> 10%				
Terrain inondal	ole:	□Oui	□Non	□Ne sais pas	3			
Existence d'un	e étude de	e sol spécifique?	□Oui	□Non	N.B.: si oui, l'é	tude devra être jointe au p	résent dossi	er.
Les eaux pluvia	ales seron	EAUX PLUVIA t-elles bien évacu tra obligatoirement à	uées indépendamn	nent des eaux us	ées?		□Oui	□Non
			PRIVE (prélèver parcelle ou sur une par		ge) à proximité o	le l'installation prévu		□Non sais pas
Si oui	quel en e	est l'usage (consc	ommation, arrosag	e, déclaré en ma	airie, etc) ?:			
N.B.: la	création d'a	une installation d'ass	installation prévue sainissement non collec r une eau propre à la co	ctif à moins de 35m	d'un captage <u>déclar</u> e	<u>é</u> n'est possible que lorsqu		□Non ntré
Installation pré	vue dans	NE ZONE A EN une zone à enjeu une zone à enjeu		□Oui ? □Oui	□Non □Non	□Ne sais pas □Ne sais pas		
OBSERVATION	ONS (vous	s pouvez préciser tou:	tes les informations qui	i vous paraissent ut	iles pour permettre a	u SPANC l'examen du pro	ojet d'installe	ation):
	 `			•••••			•••••	

CA	RACTÉRISTIQUES	DE L'INSTALLATION	
TRAITEMENT PRIMAIRE	V-13		
☐ Fosse toutes eaux N.B.: les ventilations primaire et secondaire	Volume:m ³ re doivent être prévues conformément aux r	normes en vigueur	
☐ Bac à graisses Si oui, volume:	m ³ Eaux usées coll	lectées : □ cuisine ou □ cuisine	et salle de bains
TRAITEMENT SECONDAIRE			
☐ Tranchées d'épandage	Nombre de tranchées :	Longueur =m	Largeur =m
□Lit d'épandage	Surface =m ²	Longueur =m	Largeur =m
☐ Filtre à sable vertical no	n drainé Surface =m	2 Longueur =m	Largeur =m
□Filtre à sable vertical dra	surface =m Film d'épaisseur ≥ 400	P Longueur =m μm? □ oui □ non	Largeur =m Géomembrane ? □ oui □ non
☐Tertre d'infiltration	Haut du tertre :Surface = Base du tertre :Surface =	<u>e</u>	
□Lit filtrant à massif de Zé	éolithe Fournisseur:	Surface de filtra	ation =m ²
INSTALLATION AVEC D'AUT	TRES DISPOSITIFS DE TRAIT	<u> FEMENT: FILIÈRE AGRÉÉE</u>	
☐ Filtre compact ☐ Filtre p	planté □Microstation à cı	ulture libre □Microsation à	culture fixée □Autre
Nom de la filière:			
Numéro d'agrément :			
Capacité de traitement (en Équivalents-Habitants):EH			
DISPOSITIFS ANNEXES ÉVEN		2	
Présence d'une pompe ou système	•	Si oui, emplacement :	
Autre dispositif?	LOUI LINON	Précisez:	
ÉVA	ACUATION / REJET	DES EAUX TRAITÉE	S
□Par infiltration dans le sol en plac	ace		
☐Par rejet vers le milieu hydrauliq	que superficiel :		
□Fossé	•		
□Cours d'eau □Réseau pluvial			
□Puits d'infiltration (join	ndre une étude hydrogéologique)		
∐Autre :			
La nátitionnaira nossàda t il l'autor	risation du propriétaire de l'evuto	ire pour rejeter? Dui (à isindre à le d	lemande) □Non
Le pétitionnaire possède-t-il l'autorisation du propriétaire de l'exutoire pour rejeter? Oui (à joindre à la demande) NB: le rejet vers le milieu hydraulique superficiel doit faire l'objet d'une étude particulière (à joindre à la demande).			
CADRE RESERVE AU SPANC			

ENGAGEMENTS DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

En outre, il s'engage:

- À informer le SPANC de toute modification de son projet;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC et conformément au projet validé;
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement (selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC);
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux;
- À procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC. Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art devra être transmise au SPANC;
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filières agréées);

- À s'acquitter de la (ou des) redevance(s) prévue(s) dans le règlement de service du SPANC.

Fait à: Signature :				
	PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE			
Pièces obligatoires :	 Plan de situation au 1/25000 Plan de masse sur lequel figurent l'immeuble et la filière ANC projetée à l'échelle 			
Pièces facultatives :	 Copie de l'étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière (si réalisée) Plan de coupe avec points de niveau Accord du propriétaire de l'exutoire (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel) Titre de propriété 			
A	VIS DU TECHNICIEN EN CHARGE DU CONTROLE			
	la filière d'assainissement proposée est conforme à la réglementation en vigueur et est adaptée aux caractéristiques de des caractéristiques du terrain et contraintes environnementales			
	LE : la filière d'assainissement proposée n'est pas conforme à la réglementation en vigueur et n'est pas adaptée aux on et à l'ensemble des caractéristiques du terrain et contraintes environnementales			
□AVIS FAVORABLE	SOUS RESERVES			
Nom, prénom du Technic	ien du SPANC:Marjorie ARNAL 06.83.86.36.03			
Fait à:	, le			
LE R	REPRESENTANT DE L'AUTORITE COMPETENTE DU SPANC			
	: la filière d'assainissement proposée est conforme à la réglementation en vigueur et est adaptée aux caractéristiques de des caractéristiques du terrain et contraintes environnementales			
	LE : la filière d'assainissement proposée n'est pas conforme à la réglementation en vigueur et n'est pas adaptée aux on et à l'ensemble des caractéristiques du terrain et contraintes environnementales			
□AVIS FAVORABLE	SOUS RESERVES			
Commentaires:				
Nom, prénom du Respons	sable du SPANC : Jacques MOIGNARD, en qualité de Maire de la commune de Montech,			

Fait à : ...Montech le Signature :